



PERF'ENERGIE

DIAGNOSTIC ENERGIE

Contenu de la mission :

L'objectif du diagnostic Energie est de proposer des solutions pour exploiter les gisements d'économies d'énergie, détectés par l'étude approfondie des différents postes consommateurs d'énergie.

Le diagnostic porte sur les consommations d'énergie des équipements de production, (le « process » ou les « procédés »), sur les utilités (éclairage, chauffage, climatisation, ventilation, transport), le bâtiment.



CCI SEINE-ET-MARNE

1 avenue Johannes Gutenberg - Serris - CS 70045 - 77776 Marne-la-Vallée Cedex 4
T. 01 74 60 51 96 – F. 01 74 60 51 01 - celine.meunier@seineetmarne.cci.fr

Ce diagnostic est décliné en 5 étapes :

Etape 1 : Visite du site, investigations et instrumentation

Cette étape comprend :

- Récolte des données énergétiques du site : factures d'énergie, rapports des contrôles réglementaires, études déjà réalisées, actions déjà mises en œuvre.

L'entreprise désignera une personne « pilote » chargée d'être l'interlocuteur vis-à-vis de l'intervenant. Ces informations et documents devront être collectés en amont et fournis au plus tard à l'arrivée de l'intervenant sur site.

Ces éléments permettent au prestataire de déterminer son plan de visite, de disposer de l'ensemble des outils de mesures pertinents et de rassembler les éléments de comparaison extérieurs.

- Campagne de mesure du site.

L'intervenant détermine les éléments caractéristiques du site et les équipements les plus « critiques » à diagnostiquer. L'intervenant procède à la pose d'instruments de mesure (pinces ampéremétriques, caméra thermique, débitmètre,...) après information et validation par le pilote ou le chef d'entreprise.

Les enregistrements de cette campagne de mesure sont restitués sous forme de tableaux de mesures, de calculs et de courbes.

Etape 2 : Analyse des données – Détermination des économies – Rapport intermédiaire

Cette étape comprend :

- Présentation de la situation : descriptif des installations concernées, des équipements audités, des mesures effectuées.
- Résultat du diagnostic : coût global des installations (fonctionnement, maintenance, exploitation), liste des modifications à apporter (installations, équipements, modes opératoires) investissements correspondants avec une estimation de planning de réalisation, les temps de retour sur investissement (ROI) bruts des solutions préconisées.
- Proposition d'équipement de mesures et de gestion pour le suivi des économies réalisées par la mise en œuvre des actions (plan de comptage, indicateurs et calculs).
- Fiche de synthèse.



CCI SEINE-ET-MARNE

1 avenue Johannes Gutenberg - Serris - CS 70045 - 77776 Marne-la-Vallée Cedex 4
T. 01 74 60 51 96 – F. 01 74 60 51 01 - celine.meunier@seineetmarne.cci.fr

Etape 3 : Présentation du rapport intermédiaire – Propositions d’actions

Cette étape comprend :

- Présentation au dirigeant et / ou pilote des principales conclusions du rapport.
- Présentation des actions envisagées classées en 3 catégories : actions immédiates (ROI < 1 an), actions prioritaires (entre 1 et 4 ans) et les actions utiles (> 4 ans) pour un bâtiment au niveau BBC rénovation.

Chaque action sera détaillée avec son gain potentiel (kWh/an et €HT/an), son budget et son ROI, une estimation de planning de réalisation, les modifications d’organisation, les différentes répercussions sur l’entreprise et son personnel, le suivi des résultats.

Cette présentation interviendra au plus tard 3 mois après la visite d’investigation.

Etape 4 : Suivi post analyse – Assistance technique

Cette étape comprend :

- Une assistance sur la mise en place des préconisations du plan d’actions (formation du personnel, consultation des prestataires, repérage et résolution des points de blocage).

Etape 5 : Ingénierie financière (prestation en option)

Cette étape comprend :

- Identification des aides, subventions, incitations fiscales à la disposition de l’entreprise. L’intervenant étudiera la possibilité de lancer une procédure CEE (certificats d’économies d’énergies).



CCI SEINE-ET-MARNE

1 avenue Johannes Gutenberg - Serris - CS 70045 - 77776 Marne-la-Vallée Cedex 4
T. 01 74 60 51 96 – F. 01 74 60 51 01 - celine.meunier@seineetmarne.cci.fr

Le déroulement du programme technique est détaillé dans le tableau suivant :

Étapes		Tps* alloué	Objet	Qui	Lieu	Délai maxi de réalisation (à titre indicatif)
N°	Titre					
1	Visite du site / investigations et instrumentation	1 j	Investigations et pose d'appareils de mesure	Dirigeant + Pilote + Consultant	Entreprise	3 mois
2	Analyse des données – rapport intermédiaire	2,5 j* 3.5 j*	Bilan de la situation énergétique de l'entreprise et préconisations d'actions d'amélioration	Consultant	Consultant	
3	Présentation du rapport intermédiaire – Propositions d'actions	0,5 j	Présentation des actions d'amélioration et discussion avec le dirigeant	Dirigeant + Pilote + consultant	Entreprise	
4	Suivi post analyse Rapport final	1 j	Appui à la mise en œuvre des solutions préconisées...	Pilote + Dirigeant + consultant	Entreprise	5 mois
5	Ingénierie financière	1 j en option	Recherche des financements envisageables	Consultant	Consultant	1 mois
	Total	5 j*+ 1 6 j* + 1				9 mois

*Le nombre de jours d'accompagnement est défini dans le tableau suivant :

Catégorie d'entreprise	Nombre de jours d'intervention	Tarif
Entreprises de moins de 50 salariés	Forfait : 5 jours (+ 1 jour en option)	1100 euros net (+ 300 euros net en option)
Entreprises entre 50 et 250 salariés	Forfait : 6 jours (+ 1 jour en option)	1300 euros net (+ 300 euros net en option)



CCI SEINE-ET-MARNE

1 avenue Johannes Gutenberg - Serris - CS 70045 - 77776 Marne-la-Vallée Cedex 4
T. 01 74 60 51 96 – F. 01 74 60 51 01 - celine.meunier@seineetmarne.cci.fr